



**Licence**

**Japonais**

# Présentation de la formation



La formation a pour objectif de doter les étudiants de **connaissances théoriques** et des **savoir-faire techniques** dans le domaine de la langue et de la culture japonaise et de leur proposer une ouverture vers au moins une autre discipline, afin de les préparer dans des conditions optimales à différents champs professionnels (cf. insertion professionnelle).



**UFR** : Langues et Civilisations

**Durée de la formation** : 3 ans

**Langue(s) d'enseignement** : Français, Japonais

**ECTS** : 180 crédits

# Objectifs, compétences

À l'issue de la licence, les étudiants seront capables d'évoluer à l'oral comme à l'écrit dans cet environnement linguistique et culturel.

Embrassant l'histoire, la littérature, la pensée, le design de la société japonaise et aussi la linguistique et la didactique dans une moindre mesure, ce cursus complet d'enseignement de la langue et de la civilisation japonaises permet d'appréhender le Japon dans un esprit d'ouverture sur les mondes modernes et contemporains.

La formation permet ainsi d'acquérir une culture générale en rapport avec le Japon et des compétences linguistiques solides dans le but de devenir spécialiste de la langue et de la civilisation japonaises.

# Organisation de la formation

► **Le principe retenu pour cette licence est celui de la spécialisation progressive.**

La formation est structurée en blocs de compétences :

- **un tronc commun :**  
comprend principalement les enseignements de la langue japonaise ;
- **un bloc de spécialisation :**  
comprend principalement des enseignements de civilisation.
- **Le choix d'une option en L3 :**
  - 1) Linguistique et didactique du Japonais.
  - 2) Dynamiques contemporaines de l'Asie Orientale.
- S'ajoute à cela l'**option FLE (Français Langue Étrangère)** gérée par le département de Sciences du langage.

Les étudiants ont la possibilité, en cours de cycle de licence, et au plus tard à la fin du semestre 4, de modifier leur choix de « spécialisation ».

# Dimension internationale

La **direction des relations internationales** est votre interlocuteur principal dans l'élaboration et la réalisation de votre projet de mobilité.

## Orientation et professionnalisation

L'équipe de la **Direction de l'Orientation, Stages et Insertion Professionnelle** (DOSIP) vous accompagne tout au long de votre cursus universitaire, afin de vous aider à construire un projet professionnel adapté à vos centres d'intérêt, besoins et contraintes.

Elle vous prépare également à aborder votre insertion professionnelle dans les meilleures conditions, notamment par le biais des stages.



## Et après

Cette formation permet une ouverture professionnelle vers des domaines variés tels que la fonction publique, les relations internationales, la traduction, le tourisme, l'édition, la culture, la communication.

Cette licence ouvre vers de nombreux masters et formations :

- ▶ master MEEF ;
- ▶ master Traduction et Interprétation ;
- ▶ Master de Médiation Interculturelle ;
- ▶ Master SGAT.

Vers **les concours de l'IEP et de l'IJBA.**



# Choisir l'Université Bordeaux Montaigne

L'université est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche ouvert à tous. Elle dispense des formations en Arts, Langues, Lettres, Sciences humaines et sociales.

Son rôle est de vous former après le Bac, pour construire un parcours qui vous ressemble (parcours classique, en alternance, à distance, en mobilité internationale).

Elle vous accompagne tout au long de votre cursus dans la construction de votre projet personnel et professionnel et offre de multiples opportunités d'engagement dans la vie étudiante. L'université délivre des diplômes nationaux, reconnus à l'échelle européenne. Les cours y sont dispensés par des enseignants, parmi lesquels certains mènent également des activités de recherche, tous sont des experts dans leur domaine.

**En savoir + :**

<https://formations.u-bordeaux-montaigne.fr/>  
<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/>



## Conditions d'accès

Titulaire ou futur titulaire du baccalauréat, du DAEU « A », de l'ESEU « A » ou d'un titre équivalent (diplôme obtenu dans un pays membre de l'Union Européenne) pour une inscription en 1<sup>re</sup> année.

### Procédures d'admission

Licence 1 : définie sur Parcoursup.

Licences 2 et 3 : consultable via l'URL ci-dessous.



## Plus d'infos



<http://ubxm.fr/licencejaponais>

## Contact

---

### Contact administratif :

[Licence-langues-japonais@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:Licence-langues-japonais@u-bordeaux-montaigne.fr)